



Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

## Quels sont les impacts pour les URD et RFA ?

[Imprimer](#) [Télécharger](#)

Tous les documents d'enregistrements universels (URD) faisant office de rapport financier annuel (RFA) au sens de la Directive Transparence et les rapports financiers annuels devront être publiés en format XHTML.

*En savoir plus sur les documents financiers : voir la question "Quels sont les documents financiers concernés ?"*

Mentions légales :

Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact :  
Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris  
Cedex 02